

Non à l'instrumentalisation de l'Humain, oui à l'Accueil, à la Solidarité et à la Dignité !

**Le vendredi 17 février à partir de 18h au Centre Social de Semur-en-Auxois,
La Ligue des Droits de l'Homme section Montbard-Auxois, en partenariat avec le
Collectif Soutien Asile Nord 21, vous invite:**

Débattons ensemble du « projet de loi pour contrôler l'immigration,
améliorer l'intégration » de **Gérald Darmanin (Ministre de l'Intérieur).**

Avec l'éclairage de **Paul Garrigues**, Membre du Comité national de la Ligue des Droits de l'Homme, co-**animateur** du groupe de travail « Droits des Etrangers », membre de l'association SOS Refoulement (Dijon).

En plein débat sur la réforme des retraites, le 1^{er} février 2023, Gérald Darmanin présentait au Conseil des Ministres un projet de loi Immigration directement envoyé au Sénat. Le choix a été fait d'une procédure accélérée selon laquelle le texte ne sera lu qu'une seule fois par chambre. Précipitation inquiétante et incompréhensible face à un sujet central : l'accueil digne des femmes, hommes et enfants en situation de migration. Si certaines propositions semblent aller dans le sens d'une régularisation simplifiée des personnes en situation irrégulière, on comprend vite qu'elles relèvent d'une vision d'abord utilitariste des migrations. Ne pourraient prétendre à obtenir un titre de séjour que ceux destinés à servir dans les secteurs en tension ou dans les métiers du soin (médecins, infirmiers). Dans l'ombre de cette facilitation douteuse de l'accueil persistent les centres de rétention (y compris pour les mineurs entre 16 et 18 ans), les violences administratives (avec une dématérialisation quasi systématique des procédures pour demander l'accueil excluant toutes les personnes qui ne maîtrisent pas les outils ou n'y ont pas accès). Enfin, l'arbitraire insoutenable des mesures préfectorales risque d'être conforté pour multiplier les OQTF (Obligations de Quitter le Territoire Français,) les assortir d'Interdictions de Retour sur le Territoire Français, accélérer les procédures d'expulsion et généraliser les assignations à domicile et autres mesures de rétention.

Nous vous proposons de débattre avec nous de ce projet de loi et de réfléchir ensemble à des moyens d'action en faveur d'une plus grande solidarité et d'un respect des droits humains fondamentaux.

Voici quelques pistes de réflexion possibles :

- Qu'en est-il des droits humains et particulièrement des droits de l'enfant dans ce projet de loi ?
- Qu'en sera-t-il du droit d'asile et des « espaces France Asile » disséminés dans les villes de France pour accélérer les procédures administratives ?
- S'agit-il de rassurer les électeurs d'extrême-droite ? Comment les idées extrémistes s'emparent-elles des questions migratoires, comment font-elles d'humains désespérés dans boucs-émissaires ? Que révèlent les discours de haine de plus en plus assumés ?
- Face aux défis et urgences actuels, notamment climatiques, quelles visions peut-on avoir des questions migratoires ? Que proposons-nous ? **Quelles mobilisations ?**

Nous vous attendons nombreux !